



Atlas social de la France

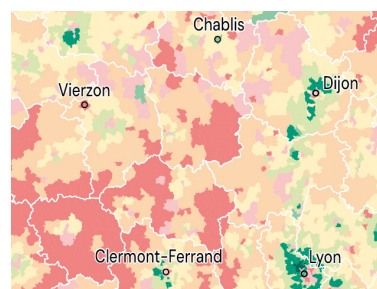
ISSN : 3100-0797

Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)

<https://atlas-social-de-france.fr/>

Vivre ensemble ou vivre entre-soi : revenus des ménages et voisinages résidentiels

Antoine Beroud et Antonine Ribardière



Carte : A. Beroud, A. Ribardière, S. Charrier, 2026, CC 4.0 BY.

📄 <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1220>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1220>

Référence électronique

Antoine Beroud et Antonine Ribardière, « Vivre ensemble ou vivre entre-soi : revenus des ménages et voisinages résidentiels », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Pauvreté et richesse : survivre, galérer, accumuler*, mis en ligne le 02 février 2026, consulté le 02 avril 2026. URL : <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1220> - DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1220>

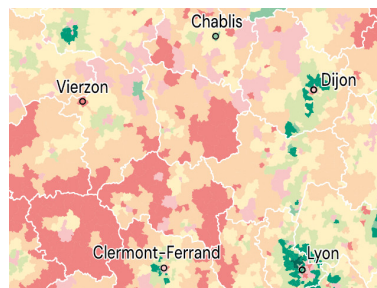
Licence

CC 4.0 - BY



Vivre ensemble ou vivre entre-soi : revenus des ménages et voisinages résidentiels

Antoine Beroud et Antonine Ribardière



Carte : A. Beroud, A. Ribardière, S. Charrier, 2026, CC 4.0 BY.

RÉSUMÉ

Français

L'observation des revenus des ménages met en évidence la variété des contextes résidentiels dans lesquels sont vécues les situations de richesse, de pauvreté ou encore celles associées aux revenus moyens. Les classes les plus aisées se concentrent dans des voisinages assurant un entre-soi très sélectif, tandis que la pauvreté s'ancre dans des voisinages plus diversifiés. Entre les contextes les plus polarisés socialement se déploient plusieurs configurations dans lesquelles on observe une mixité sociale relative.

INDEX

Mots-clés

revenus, ménages, classes sociales, entre-soi, voisinage, riches, pauvres, milieu urbain, milieu rural

Glossaire

ménages

Index géographique

Paris, Lyon, Le Touquet-Paris-Plage, Soorts-Hossegor, Lège-Cap-Ferret, Sancerre, Chablis, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

SOMMAIRE

Les voisinages d'entre-soi aisés sont les plus homogènes, ceux des classes moyennes sont les plus mixtes

Figure 1. Les neuf profils de voisinage définis par les revenus des ménages en 2022

Figure 2a. La géographie des voisinages définis par les revenus des ménages (2022)

Figure 2b. France urbaine, France rurale, Hexagone et Outre-Mer : focus sur quelques contextes résidentiels

Un schéma de répartition de la richesse et de la pauvreté qui se répètent au sein des pôles urbains

Figure 3. Revenus des ménages selon le type de communes (2022)

Les ménages aisés sont ceux qui vivent dans les voisinages les plus exclusifs

Tableau 1. Répartition des ménages dans les 9 types de voisinages (2022)

TEXTE INTÉGRAL

- 1 Les revenus constituent une dimension structurante des inégalités entre les individus, jouant à la fois comme cause et comme conséquence, à tel point que ces écarts de revenu sont fréquemment mobilisés pour illustrer les inégalités liées à l'âge, au genre, à la position professionnelle ou encore à l'origine. Les inégalités de revenu ont également une dimension spatiale, dans la mesure où la répartition des ménages riches et des ménages pauvres contribue à dessiner des voisinages extrêmement contrastés. Les bénéfices que les classes aisées peuvent tirer d'un entre-soi résidentiel, protégé par des prix immobiliers qui leur sont seuls accessibles, ont été clairement mis en évidence par les travaux des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sur la grande bourgeoisie. Aux positions résidentielles sont effectivement associés des mécanismes de reproduction du capital social, en particulier autour de la scolarisation et de l'éducation des enfants, et de transmission du patrimoine. En revanche, les effets associés aux concentrations spatiales de pauvreté sont davantage débattus : est-il plus pénalisant de vivre pauvre parmi les pauvres, que dans un environnement plus mixte, où la proximité peut à la fois exacerber les distances sociales et offrir des opportunités ou des effets d'entraînement positifs ? Cette question des effets de voisinage sur les destins sociaux a surtout été abordée en milieu urbain mais elle se pose également en milieu rural, où les effets de stigmatisation notamment associés aux espaces ruraux en déclin ont été bien mis en évidence par Benoît Coquard. Quoiqu'il en soit, les ressources associées au voisinage s'avèrent inégalement accessibles

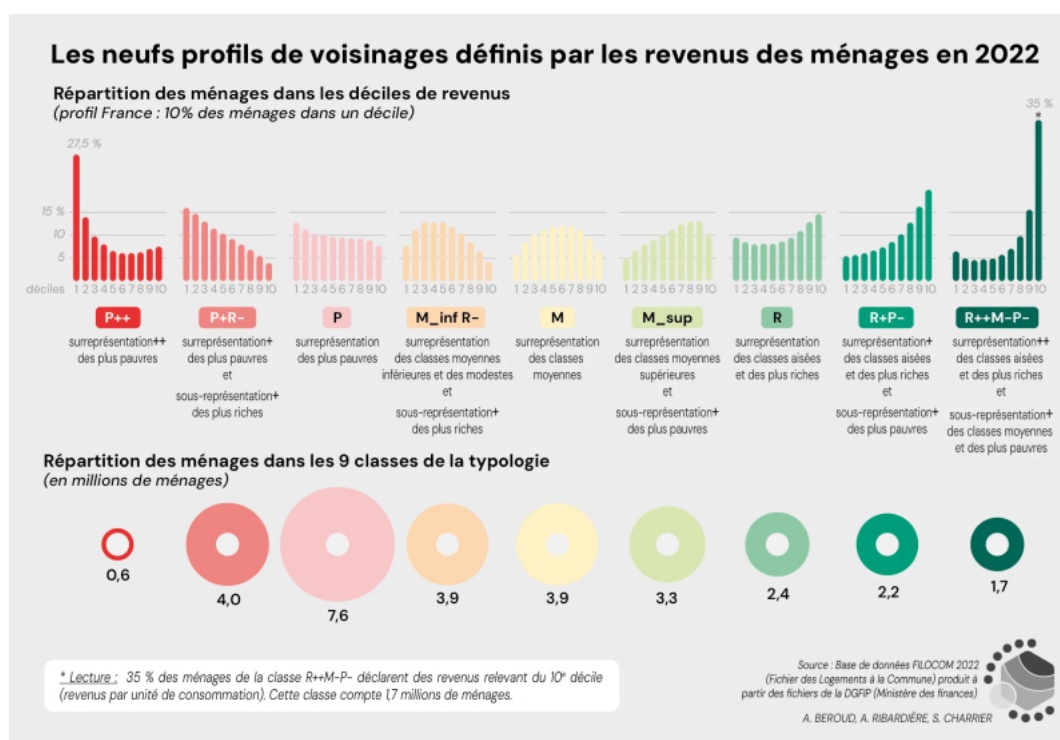
selon la classe sociale, les plus aisés restant ceux qui en tirent les bénéfices les plus importants. En somme, la carte de la richesse et de la pauvreté ne constitue pas une simple projection dans l'espace des écarts de revenu entre les ménages, mais restitue au contraire une dimension déterminante des mécanismes de reproduction des inégalités.

- 2 Pour observer l'homogénéité ou l'hétérogénéité sociale des contextes résidentiels à l'échelle locale, ce sont ici les revenus imposables – tels que les déclarent les ménages à l'administration fiscale, avant redistribution et transferts sociaux – qui ont été mobilisés. De manière à prendre en compte la taille des ménages, ces revenus sont considérés par « unité de consommation », c'est-à-dire pondérés suivant la taille et la composition du ménage. L'ensemble des ménages a été réparti en dix tranches de revenus, des 10 % qui déclarent les revenus les plus faibles aux 10 % qui déclarent les revenus les plus élevés (autrement dit, les ménages ont été répartis en déciles). Cette approche permet d'apprécier les profils de revenu observés localement par rapport à une référence commune, celle de la répartition des revenus en déciles à l'échelle nationale. Ainsi par exemple, dans le très bourgeois 6^e arrondissement de Paris, les ménages pauvres du 1^{er} décile ne représentent que 7,5 % du total des ménages contre 10 % à l'échelle nationale, et les ménages modestes (déciles 2 et 3) et ceux des classes moyennes inférieures (déciles 4, 5 et 6) y sont encore plus fortement sous-représentés, puisqu'ils comptent chacun pour moins de 5 %, voire moins de 4 % du total des ménages. À l'inverse, les ménages les plus aisés du dernier décile sont surreprésentés de manière exceptionnelle, puisque près de la moitié des ménages de l'arrondissement relèvent de cette tranche de revenu (contre 10 % à l'échelle nationale).

Les voisinages d'entre-soi aisés sont les plus homogènes, ceux des classes moyennes sont les plus mixtes

- 3 Si on considère l'ensemble des profils de revenus des communes (et groupes de communes dans l'espace rural, voir la rubrique « [les coulisses de la planche](#) »), on peut identifier neuf grands types de profils qui correspondent chacun à un type de voisinage (figure 1).

Figure 1. Les neuf profils de voisinage définis par les revenus des ménages en 2022

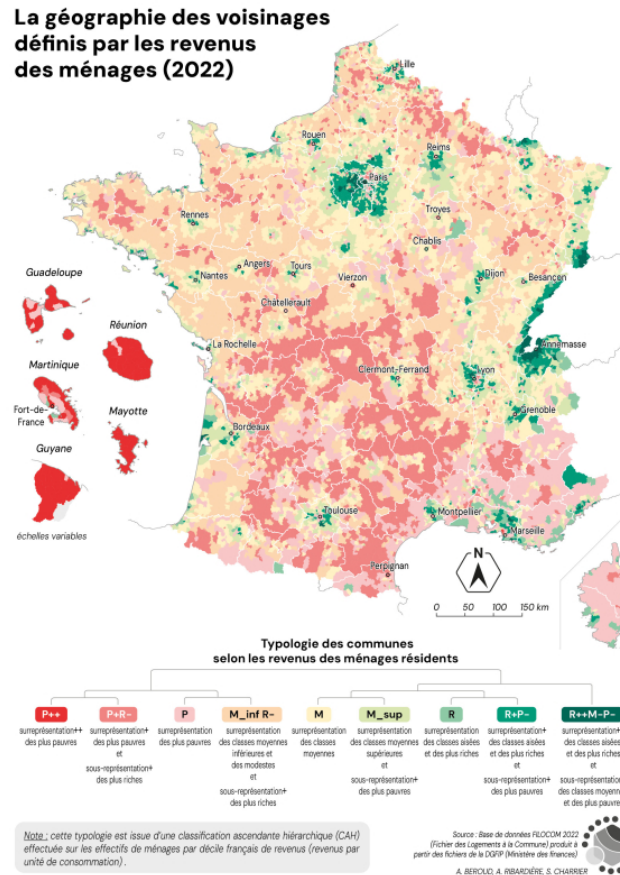


Source : Base de données FILOCOM (Fichier des Logements à la Commune, produit à partir de la DGFIP, Ministère des Finances), 2022.

- 4 Le plus original est celui où ce sont les plus riches qui donnent le ton (R++M-P-) : c'est ce contexte qui s'écarte le plus de la structure des revenus à l'échelle nationale et c'est également celui où la mixité sociale est la plus faible. Ici près de 4 ménages sur 10 déclarent des

revenus relevant du dernier décile, tandis que les ménages des classes moyennes, modestes et pauvres sont sous-représentés. Ce type de voisinage se décline en trois grandes configurations : les centres de Paris, de Lyon et les banlieues les plus aisées des métropoles ; les communes peu denses de l'espace frontalier avec la Suisse et le Luxembourg ; et enfin quelques hauts lieux historiques de la villégiature bourgeoise et aristocratique (Soorts-Hossegor, Lège-Cap-Ferret sur la côte atlantique, Le Touquet-Paris-Plage sur la Côte d'Opale). Au total, seulement 5,6 % des ménages résident dans ces voisinages d'entre-soi aisés, mais près de 20 % des ménages du 10^e décile (tableau 1). Un peu moins exclusif, un autre profil (R+P-) s'inscrit dans les prolongements de ces contextes résidentiels les plus privilégiés, en intégrant notamment une quatrième configuration : celle des terroirs viticoles réputés et donc fortement valorisés économiquement (mais où des saisonniers peuvent travailler dans des conditions proches de l'esclavage moderne) autour de Sancerre, Chablis ou encore dans la Côte des Bar en Champagne (figure 2a et 2b).

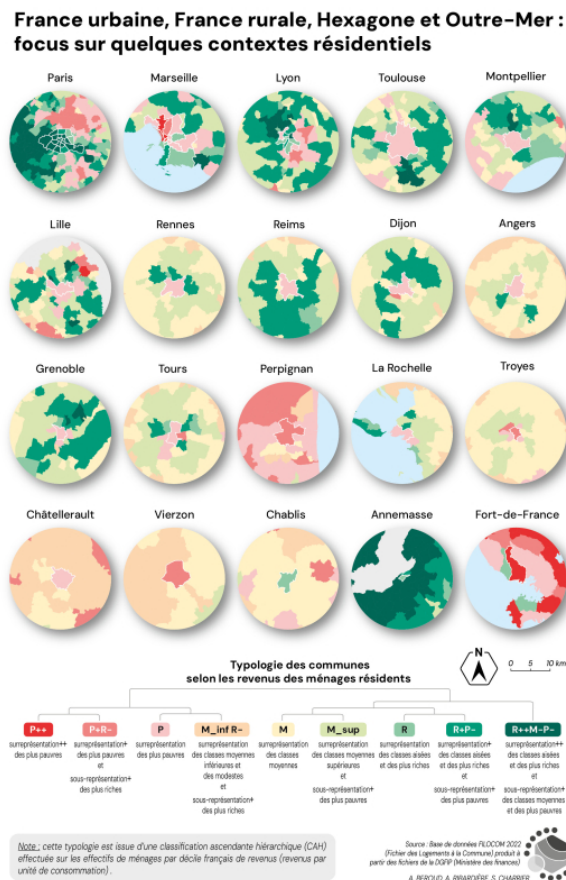
Figure 2a. La géographie des voisinages définis par les revenus des ménages (2022)



Cette typologie est issue d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) effectuée sur les effectifs de ménages par décile français de revenus (revenus par unité de consommation)

Source : Base de données FILOCOM (Fichier des Logements à la Commune, produit à partir de la DGFIP, Ministère des Finances), 2022.

Figure 2b. France urbaine, France rurale, Hexagone et Outre-Mer : focus sur quelques contextes résidentiels



Cette typologie est issue d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) effectuée sur les effectifs de ménages par décile français de revenus (revenus par unité de consommation)

Source : Base de données FILOCOM (Fichier des Logements à la Commune, produit à partir de la DGFIP, Ministère des Finances), 2022.

- 5 À l'opposé de l'échelle sociale, les contextes résidentiels marqués par une surreprésentation des ménages pauvres renvoient à deux modèles un peu différents. Le premier (P++) concerne principalement les communes des départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte), où la part des ménages pauvres est particulièrement élevée, tout en se distinguant du modèle hexagonal (P+R-) par la présence non négligeable de ménages très aisés. Ainsi, les ménages du premier décile représentent environ 22 % des ménages aussi bien à Fort-de-France qu'à Bobigny, mais plus de

8 % des ménages appartiennent au dernier décile dans le chef-lieu martiniquais, contre à peine 2 % dans la préfecture de Seine-Saint-Denis. Autrement dit, se dessine dans les DROM des voisinages communaux où grande pauvreté et richesse coexistent, même si cette coprésence s'accompagne de formes de ségrégation marquées à l'échelle infra-communale. À l'inverse, en France hexagonale, les voisinages populaires se caractérisent autant par la surreprésentation des ménages pauvres que par la forte sous-représentation des classes aisées.

- 6 Ces contextes résidentiels marqués par la pauvreté (P+R-) regroupent à la fois les communes populaires des métropoles, mais aussi une large part des communes rurales en déclin démographique, très représentées dans les départements du Nord et du centre de la France (Ardennes, contreforts du massif central, Cévennes, arrières pays toulousains et languedociens).
- 7 Enfin, on identifie un dernier type de contexte résidentiel caractérisé par une surreprésentation des ménages pauvres, mais au profil plus banal toutefois (P). La surreprésentation y est moins accusée d'une part et d'autre part, les autres tranches de revenus y demeurent relativement bien représentées. Ce contexte renvoie notamment à l'hétérogénéité sociale observée dans les communes centres des pôles urbains (figure 3) – hétérogénéité qui renvoie d'ailleurs à des formes de divisions sociales de l'espace qui peuvent être très marquées à l'échelon infra-communal, masquées ici par la maille communale.

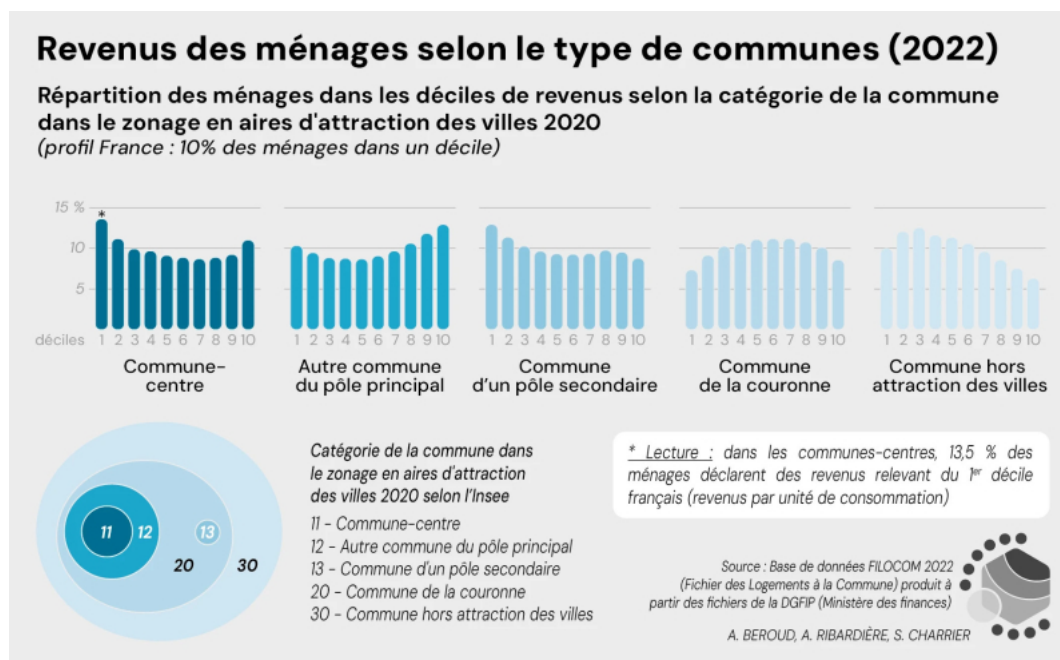
Un schéma de répartition de la richesse et de la pauvreté qui se répètent au sein des pôles urbains

- 8 La lecture des inégalités au prisme des revenus des ménages met en évidence la récurrence d'un schéma classique de division sociale de l'espace dans les aires urbaines (figure 3). Ainsi à Rennes, à Toulouse ou encore à Angers, la commune-centre renvoie systématiquement à un contexte résidentiel davantage marqué par la pauvreté que les communes périphériques (figure 2b) – cette pauvreté se concentrant

largement dans des quartiers populaires, ici invisibilisés par la maille communale. Ensuite, les communes périphériques se différencient selon une logique sectorielle autour du centre : quelques communes pavillonnaires assurent les voisinages d'entre-soi aisés, les autres renvoyant à des contextes résidentiels plus mixtes, marqués par la surreprésentation des classes moyennes, voire moyennes inférieures ou moyennes supérieures selon les cas. À Tours ou encore à Dijon, cette organisation sectorielle intègre également une commune très populaire, tandis que les schémas de la division sociale des trois premières métropoles – Paris, Lyon et Marseille – sont un peu plus complexes, dans la mesure où le découpage en arrondissements révèle l'hétérogénéité des voisinages dans les communes centres (figure 2b).

- 9 On retrouve le schéma classique dans les villes moyennes, mais sous une forme décalée. À Troyes ou à Vierzon par exemple (figure 2b), la commune-centre renvoie à un voisinage très marqué par la pauvreté, mais à la différence de ce que l'on observe dans les grandes aires urbaines, la présence d'une commune périurbaine enregistrant une surreprésentation des ménages des classes moyennes supérieures n'est pas systématique. On n'en dénombre ainsi aucune ni dans la périphérie de Vierzon, ni dans celle de Châtellerauld.

Figure 3. Revenus des ménages selon le type de communes (2022)



Dans les communes-centres, 13,5 % des ménages déclarent des revenus relevant du 1^{er} décile français (revenus par unité de consommation).

Source : Base de données FILOCOM (Fichier des Logements à la Commune, produit à partir de la DGFIP, Ministère des Finances), 2022.

Les ménages aisés sont ceux qui vivent dans les voisinages les plus exclusifs

- 10 L'observation des revenus des ménages confirme le résultat « ancien, stable et systématique » souligné par Edmond Préteceille au sujet des classes supérieures appréhendées à partir des catégories socioprofessionnelles : la ségrégation la plus forte est d'abord celle des catégories les plus aisées. Alors que les deux contextes résidentiels les plus marqués par la richesse (R++M-P- ; R+P-) ne concentrent que 13,1 % de l'ensemble des ménages (tableau 1), ils rassemblent plus du tiers des ménages riches du dernier décile (34,9 %). En comparaison, la répartition des ménages du 1er décile est beaucoup moins contrastée : les deux contextes résidentiels les plus marqués par la

pauvreté (P++ ; P+R-) regroupent 15,5 % du total des ménages et seulement 27 % des ménages les plus pauvres. Autrement dit, la pauvreté apparaît nettement plus diffuse que la richesse : ce constat souvent occulté invite à ne pas réduire la pauvreté aux seules cités HLM ou aux espaces ruraux en déclin.

Tableau 1. Répartition des ménages dans les 9 types de voisinages (2022)

Type	Total	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
P++	2,0	5,6	2,9	2,0	1,7	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6
P+R-	13,5	21,7	20,0	17,7	15,6	14,1	12,6	10,9	9,4	7,6	5,5
P	25,7	33,1	29,3	26,8	26,4	25,2	24,7	24,3	24,2	23,2	20,0
M_inf	13,1	10,3	14,7	16,9	16,9	16,9	15,6	13,8	11,3	8,6	5,6
M	13,2	7,9	11,3	13,6	14,7	15,8	16,2	16,0	14,8	12,7	8,7
M_sup	11,3	5,7	7,7	9,1	10,3	11,5	12,8	14,1	14,9	14,9	11,8
R	8,1	7,8	7,0	6,6	6,7	6,7	7,1	7,8	9,0	10,5	12,0
R+P-	7,5	4,1	4,3	4,7	5,1	5,6	6,5	7,7	9,6	12,3	15,0
R++M-P-	5,6	3,7	2,8	2,6	2,7	2,8	3,3	4,0	5,6	8,8	19,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Part des ménages de chaque décile de revenus, en %.

- 11 Ces éléments, qui nourrissent les questionnements relatifs à la polarisation sociale du territoire, peuvent être complétés par deux observations concernant les contextes résidentiels plus hétérogènes. D'une part, la diversité sociale observée dans les voisinages où les classes moyennes sont surreprésentées doit être nuancée par la situation de ces contextes, majoritairement à l'écart des métropoles. On peut alors retrouver dans ces contextes une forme d'entre-soi, qui ne tient pas tant à une homogénéité sociale qu'à un éloignement des contextes socio-spatiaux les plus polarisés. D'autre part, plus du quart des ménages vivent une forme de mixité sociale ordinaire dans les contextes résidentiels du type « P ». Néanmoins, cette mixité ordinaire renvoie à des configurations qui ne sont pas équivalentes,

tantôt des centres-villes, tantôt des mondes ruraux. On tient ici une diversité de contextes qui mériterait un examen approfondi, de manière à mieux comprendre les jeux de proximité spatiale et de distance sociale autorisés par les différentes configurations de mixité.

Les coulisses de la planche

Les données relatives aux revenus des ménages traitées dans cette planche sont issues de la base de données FILOCOM 2022 (Fichier des Logements à la Commune) produit à partir des fichiers de la DGFIP (Ministère des finances). Cette base de données est accessible après autorisation du Comité du Secret Statistique, *via* le [CASD](#) ([Centre d'Accès Sécurisé aux Données](#)). Le niveau le plus fin auquel les données FILOCOM sont accessibles est la commune.

Dans les espaces de faibles densités, la maille utilisée est la maille « COMr2000 » (Roux et al. 2025), qui permet de regrouper les communes de moins de 2 000 habitants sur un double critère de contiguïté et de compacité. Cette maille composite permet de conserver la finesse du découpage communal dans les espaces denses ; de gagner en robustesse statistique, notamment pour l'étude des espaces peu denses ; de diffuser certaines données soumises au secret statistique ; et de simplifier la représentation cartographique aux larges échelles. Sa méthode de construction est présentée dans un *data paper* dédié : Roux A., 2026. « Spatialiser les données de la statistique sociale française dans des mailles démographiquement homogènes : Présentation de la maille IRISr (IRIS regroupés) », *Cybergéo : European Journal of Geography*.

La typologie présentée dans la planche correspond à une classification ascendante hiérarchique, construite à partir d'une macro SAS écrite par l'INSEE et accessible *via* le CASD. Cette typologie a été réalisée sur les effectifs de ménages par déciles de revenus, à l'échelon de la maille composite « COMr ».

BIBLIOGRAPHIE

BACQUÉ, M.-H., & FOL, S. (2007). « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse ». In J. Authier, M. Bacqué & F. Guérin-Pace (Eds.), *Le quartier*. La Découverte.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE, J., CHARMES, É., & Debroux, J. (2024). « Les effets de quartier mis en contexte : à propos de la sociabilité locale dans les centres de deux petites villes françaises ». *Géographie, économie, société*, 26(4).

CHARMES, E., & BACQUÉ, M.-H. (Eds.). (2016), *Mixité sociale, et après ?* PUF.

COQUARD, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte.

PINÇON M., & PINÇON-CHARLOT M. (2004). *Sociologie de Paris*. La Découverte.

PRÉTECEILLE, E. (2006). « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité ». *Sociétés contemporaines*, 62(2), 69-93.

AUTEUR.E.S

Antoine Beroud

Antoine Beroud est ingénieur d'études en sciences de l'information géographique au CNRS. Il exerce au sein de l'UAR RIATE, où il contribue au développement d'outils et de méthodes en cartographie dans le cadre de l'Atlas social de France. En lien étroit avec les enseignant·es-chercheur·euses du projet, il intervient principalement sur les aspects techniques et cartographiques de la réalisation des planches : traitements statistiques, production de cartes et conception de graphiques.

antoine.beroud@cnrs.fr

ORCID : <http://orcid.org/0009-0005-5926-2739>

Antonine Ribardière

Antonine Ribardière est géographe, professeure à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et membre de l'UMR Géographie Cités. Ses travaux portent sur la division sociale de l'espace, en particulier en milieu urbain, qu'elle a longtemps abordée du point de vue de l'espace résidentiel et qu'elle aborde plus récemment du point de vue de la géographie du travail. Ses terrains de prédilection se situent en France et au Mexique.

antonine.ribardiere@univ-paris1.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/103292322>

Vivre ensemble ou vivre entre-soi : revenus des ménages et voisinages résidentiels

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-8209-7007>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/antonine-ribardiere>